MAIRIE de la Garde — ARRONDISSEMENT de Toulon

Du Dix septembre — an mil huit cent trente-deux, à sept heures du soir

ACTE DE MARIAGE de Jacques Bernard David

âgé de trente ans, né à la Garde — département

de var — le huit — du mois de juin — mil

huit cent un — profession de cultivateur — domicilié à la garde

département du var — fils Majeur de feu Jean André David

profession de cultivateur — domicilié à la Celle — département

de var, en son vivant — et de Rose Bernard, ici présente et consentante

d'une part

N.° 17

Et de Rotalie Remy

âgée de vingt un ans, née à la Garde — département de var

le vingt un — du mois de Mars — mil huit cent onze — domiciliée

à la Garde — département de var — fille Mineure — de

feu François Remy, en son vivant — profession de cultivateur

domicilié à la garde — département de var

et de vivante Angel ici présente et consentante d'autre part

Les actes préliminaires sont les publications faites par trois fois consécutives

vingt les huitième d'aout et deux septembre courant mois les dimanches

sept quelles et publiés qu'il n'y a eu ny opposition ny empêchement de toute

de la loi.

Et les actes de naissances des susdits futurs époux portant qu'ils

sont nés aux lieux et aux époques ci-dessus désignés

vu les actes de décès du père des futurs époux

et le tout en forme : de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du chapitre IV du titre V de la loi du 25 ventôse an 11 sur *le Mariage* concernant *les Droits et les Devoirs respectifs des Epoux*.

Les contractans ont déclaré prendre en Mariage l'un Rotalie Remy fille

Jacques Bernard David veuf actuellement demeurant Commune de la garde

ou le mariage a été célébré publiquement.

En présence de Joseph Charles Gaudin domicilié à la garde — département

du var — âgé de quarante neuf ans, profession de propriétaire

De Simon Wilfrid Stein — domicilié à la garde — département

du var — âgé de Cinquante cinq ans, profession de Menuisier

De Pierre Gordon — domicilié à la Garde — département

du var — âgé de trente deux ans, profession de Cordonnier

Et de Joseph Sparti Gimouvier domicilié à la Garde — département

du var — âgé de quarante deux ans, profession de Boulanger

Après quoi, moi, Laurent Augustin Agarra, Maire de la commune de la garde

faisant fonction d'Officier public de l'état civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites

parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite, et qui

a été signé avec moi, par les témoins, l'époux et les autres parties ont

déclaré ne le savoir.

Agarra — L. Wilfrid Stein — David y-gue — Fouvard — Gaudin — Joseph Gimouvier — Agarra

Mairie de la Garde — ARRONDISSEMENT de Toulon

Du Deux septembre — an mil huit cent trente-deux à huit heures du soir

ACTE DE MARIAGE de Maurice Simon Gardon

âgé de vingt huit ans, né à la Garde — département

du var — le dix huit — du mois de novembre — mil

huit cent trois — profession de Jardinier — domicilié à la Valette

département du var — fils Majeur de feu Simon Gardon

profession de cultivateur — domicilié à la valette — département

du var, ici présent et consentant et de feu Marie Magdeleine Robert, d'une

part

N.° 18

Et de Marie Anne Elisabeth Escarel

âgée de vingt trois ans, née à la Garde — département du var

le quatre — du mois d'octobre — mil huit cent huit — domiciliée

à la Garde — département du var — fille Mineure — de

Jacques Escarel — profession de charretier

domicilié à la Garde — département du var

et de Blanche Virginie Fouvard ici présente et consentante d'autre part

Les actes préliminaires sont les publications faites par trois fois consécutives

vingt les huitième d'aout et deux septembre courant mois les dimanches

sept quelles et publiés qu'il n'y a eu ny opposition ny empêchement de toute

de la loi.

Et les actes de naissances des susdits futurs époux portant qu'ils

sont nés aux lieux et aux époques ci-dessus désignés

vu les actes de décès du père de la future épouse

et le tout en forme : de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du Chapitre IV du titre V de la loi du 25 ventôse an 11, sur le *Mariage* concernant les *Droits et les Devoirs respectifs des Epoux*.

Les contractans ont déclaré prendre en mariage l'un Marie Anne Elisabeth Escarel

fille Maurice Simon Gardon, sous-lieutenant commune de la garde

ou le mariage a été célébré publiquement.

En présence de Joseph Charles Gaudin domicilié à la Garde — département

du var — âgé de quarante neuf ans, profession de propriétaire

De Etienne Joseph Peinaud — domicilié à la Garde — département

du var — âgé de trente deux ans, profession de Maçon

De Antoine Marcellin Escarel domicilié à la Garde — département

du var — âgé de vingt un ans, profession de cultivateur, frère de la future épouse

Et de Charles Marie Gonsard — domicilié à la Garde — département

du var — âgé de trente trois ans, profession de Commis Buraliste

Après quoi, moi, Laurent Augustin Agarra, Maire de la commune de la Garde

faisant fonctions d'Officier public de l'état civil ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites

parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite, et qui

a été signé avec moi par les témoins, l'époux et la mère, les autres parties ont

déclaré ne le savoir.

Blanche Fouvard — Marianne Escarel — Fouvard — Epouse Escarel — Etienne Peinaud — Gaudin — Agarra — Escarel